Location d'outils SIMPLEX

Rapport d'entretien et d'inspection pour

LES CHARIOTS ÉLÉVATEURS A MOTEUR A COMBUSTION INTERNE
LES CHARIOTS ÉLÉVATEURS TOUT TERRAIN ET TELESCOPIQUE
LES CHARIOTS ÉLÉVATEURS ÉLECTRIQUES
SELON LA NORME CAN/CSA-B335.04

# Simplex :	C 515
Fabriquant	HYSTER
Modèle	S60XM
# de série	B177V14995W
Date de fabrication	1999
Date de l'inspection	27/09/2012
Compteur d'heures	10 371.4
Propriétaire de l'équipement	SIMPLEX
Inspecté par : # employé	3575
Signature du mécanicien	

Cocher le type d'inspection

A+B = Quotidien et périodique ✓

A+B+C = Annuelle

M7-660

Instructions

Cocher la case appropriée pour chaque procédure d'inspection complétée.

Remplir ce document proprement.

Mettre un crochet dans la case "N" seulement si l'élément n'a pas été vérifier.

Mettre un crochet dans la case "R" pour indiquer que l'équipement a été réparé ou que les pieces ont été remplacé.

Compteur d'heures / et date du dernier changement d'huile moteur: 10 200

Légende

O = Oui vérifier
N = Non n'a pas été vérifier
R = Réparer ou Remplacer
N/A = Non applicable

Fait par la succursale de : STR

Inspection quotidienne

éléments à inspecter
ARTICLE 8.2 (A) (I) (II)

A

	O	N	R	NA
MANUEL DE L'OPÉRATEUR , ET FICHE D'INSPECTION MÉCANIQUE (BOITIER)	/			
COPIE VIERGE D'INSPECTION QUOTIDIENNE (POUR L'OPERATEUR / BOITIER)	/			
PLAQUE DE CAPACITÉ DU FABRIQUANT , ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ	/			
LE MAT ET LES BOYAUX HYDRAULIQUES DANS LE MAT	/			
LES CHAINES DE MAT ET LES ROULEAUX DE LEVAGE	/			
FOURCHES ET DISPOSITIFS DE RETENU	/			
ROUES ET PNEUS (PRESSION D'AIR , USURE PRÉMATURÉE , DOMMAGE)	/			
TOIT DE PROTECTION , CABINE , PORTE , VITRE , ET CAPOT DU MOTEUR	/			
CADRANS ET INDICATEURS SUR LE TABLEAU DE BORD, LEVIER DE CONTROLE	/			
SIEGE ET CEINTURE DE SÉCURITÉ	/			
LES PHARES , LES FEUX DE SIGNALISATION , ET LE GYROPHARE	/			
L'AVERTISSEUR SONORE DE MARCHE ARRIERE ET LE KLAXON	/			
ESSUIE-GLACE , CHAUFFERETTE , VENTILATEUR DE LA CABINE				/
FUITE D'HUILE , DE LIQUIDE , ET DE CARBURANT	/			
LES FLUIDES (HUILE MOYEUR , HUILE TRANSMISSION , HUILE HYDRAULIQUE)	/			
LES FREINS, NIVEAU D'HUILE , ET LE FREIN D'URGENCE ET STATIONNEMENT	/			
RADIATEUR , VENTILLATEUR, ET COURROIE. TEST DE DENSITÉ ICI :	/			
LES BOUGIES DU MOTEUR ET LES BOUGIES DE PRÉCHAUFFAGE (DIESEL)	/			
LE PANNEAU FUSIBLE , BOITE DE JONCTION ET LES CONNECTIONS ÉLECTRIQUES	/			
CHAPEAU ET ROTEUR DE DISTRIBUTEUR DE L'ALLUMAGE MOTEUR	/			
BOUTEILLE DE PROPANE , SUPPORT , COLLANT SÉCURITÉ , DATE FABRICATION	/			
LA BATTERIE , NIVEAU D'ÉLECTROLYTE , BORNE , ET LES CABLES DE BATTERIES	/			
LA CHARGE DE LA BATTERIE (RECHARGE COMPLETE AVEC CHARGEUR)	/			
MOTEUR ÉLECTRIQUE ET USURE DES BROSSES				/
MODULE ÉLECTRONIQUE , CONTACTEURS , CONNECTIONS ET LE FILLAGE				/
HUILE DES DIFFÉRENCIELS ET DE LA BOITE DE TRANSFERT (tout terrain)	/			
HUILE DES SURMULTIPLICATEURS DE ROUE (tout terrain)				/
SUPPORT EN SAILLIE ET LEUR LOGEMENT (BOITIER) (stabilisateurs / télescopiques)				/
TEST OPÉRATIONNEL FONCTION HYDRAULIQUE ET CONTROLE	/			
TEST OPÉRATIONNEL FONCTION TRACTION , AVANT , RECULONS , ET DIRECTION	/			

Inspection Périodique

(après 200 heures d'utilisation)
éléments à inspecter
ARTICLE 8.2 (B) (I)

B

	O	N	R	NA
TOUS LES ÉLÉMENTS ÉNUMÉRÉS A L'ARTICLE 8.2 (A) (I) (II) DE L'INSPECTION A	/			
LE DÉMARREUR ET L'ENGRENAGE DE LANCÉ DU MOTEUR	/			
FILTRE A AIR	/			
FILTRE A CARBURANT	/			/
HUILE ET FILTRE A L'HUILE MOTEUR	/			
HUILE ET FILTRE A TRANSMISSION	/			
LES CANALISATIONS , RACCORDS , ET BOYAUX HYDRAULIQUES	/			
VÉRINS HYDRAULIQUES DE LEVAGE , D'INCLINAISON , TÉLESCOPE , DIRECTION	/			
RADIATEUR ET BOUCHON (VÉRIFIER SOUS PRESSION)	/			
SYSTEME D'ÉCHAPPEMENT COMPLET	/			
RÉGIME DU MOTEUR , RALENTI , ET HAUT RÉGIME (TOUR / MINUTE)	/			
COURROIE DE L'ALTERNATEUR , ET L'ALTERNATEUR. VOLTAGE ICI :	/			
LES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ	/			
LE PROTECTEUR DE CHARGE	/			
LES PLOTS DE CONTACT DES CONTACTEURS				/
LE SYSTEME DE DIRECTION ET DE CONDUITE DU CHARIOT	/			
SYSTEME DE NIVELLEMENT DE LA CABINE (sur telescopiques)				/

Inspection Périodique (suite)

(après 200 heures d'utilisation)

éléments à inspecter

ARTICLE 8.2 (B) (I)

B

	O	N	R	NA
RÉGLAGE DE LA TRINGLERIE ET PRESSION DE DÉSENGAGEMENT TRANSMISSION (INCHING)		/		
LUBRIFIER LES TRINGLERIES , LES PENTURES ET LA PÉDALE DE L'ACCÉLÉRATEUR		/		
LUBRIFIER LES PIVOTS , LEVIERS , ARTICULATIONS , SECTIONS MOBILES		/		
GRAISSAGE COMPLET DU CHARIOT		/		
RESERRER LES ÉCROUS DE RETENU DES ROUES		/		
PNEU DE TRACTION AVANT DROIT GRANDEUR ICI : USURE ICI : PSI ICI :		/		
PNEU DE TRACTION AVANT GAUCHE GRANDEUR ICI : USURE ICI : PSI ICI :		/		
PNEU DE DIRECTION ARRIERE DROIT GRANDEUR ICI : USURE ICI : PSI ICI :		/		
PNEU DE DIRECTION ARRIERE GAUCHE GRANDEUR ICI : USURE ICI : PSI ICI :		/		

Inspection annuelle

(TOUS LES ANS OU APRES 2000 HEURES D'UTILISATION)

éléments à inspecter

ARTICLE 8.2 (B) (II) (III)

C

	O	N	R	NA
TOUS LES ÉLÉMENTS ÉNUMÉRÉS A L'ARTICLE 8.2 (A) (I) (II) DE L'INSPECTION A				
TOUS LES ÉLÉMENTS ÉNUMÉRÉS A L'ARTICLE 8.2 (B) (I) DE L'INSPECTION B				
TEST DE CAPACITÉ DE LEVAGE DU CHARIOT (CHARGE MAXIMALE SELON FABRIQUANT)				
LES PRESSIONS HYDRAULIQUES D'OPÉRATION (SELON LES SPÉCIFICATIONS DU FABRIQUAN				
FILTRE HYDRAULIQUE DE PRESSION				
TOUS LES POINTS D'ARRIMAGE				
PRESSION DE GAS DES ACCUMULATEURS HYDRAULIQUES				
SYSTEME DE DIRECTION 4 ROUES DIRECTIONEL (CRAB)				
FAIRE LA MISE AU POINT DU SYSTEME DE CARBURATION DU MOTEUR				
FAIRE L'ANALYSE DES GAZ D'ÉCHAPPEMENTS AVEC L'ANALYSEUR 4 GAZ (CONFORME)				

Pour des informations techniques plus détaillées le mécanicien doit se référer au rapport d'entretien et d'inspection du fabriquant

Description des travaux effectués:			
INSPECTION A+B			

Description des pièces	Qte	Numéro des pièces	Fournisseur	Prix	Main d'œuvre